

Modèle de rapport de suivi souhaité par les autorités russes

(traduit du russe)

Annexe n° 8 à l'arrêté du ministère de l'Education de Russie n° 2750 en date du 20 juillet 2001

Cachet de l'organisme d'origine du rapport

Date du rapport

Rapport de suivi des conditions de vie et d'éducation d'un enfant adopté

Identité de l'enfant à la suite de son adoption : _____

Sexe : _____

Date de naissance à la suite de l'adoption : _____

Date de l'adoption : _____

Identité de l'enfant avant son adoption : _____

Date de naissance avant l'adoption : _____

Identité et âge des adoptants : _____

Adresse et numéro de téléphone du domicile de l'enfant et des adoptants : _____

Nom, adresse et téléphone des employeurs : _____

Identité et fonction de la personne qui a réalisé l'enquête : _____

Date de l'enquête : _____

Date de l'enquête précédente et nom de la personne qui l'a réalisée : _____

Date de la prochaine enquête : _____

1. Satisfaction des besoins de l'enfant

(Enumérer les besoins principaux et indiquer s'ils sont ou non satisfaits à la date de l'enquête, préciser ce qu'il convient d'entreprendre et ce qui a été fait ou non parmi les points relevés lors de l'enquête précédente.)

Etat de santé : développement physique, taille, poids, problèmes, mesures prises, examen médical annuel, vaccinations.

Education : points forts et points faibles en fonction de l'âge, assimilation des programmes scolaires, type d'établissement fréquenté, formations complémentaires (indiquer les établissements de formation complémentaire fréquentés par l'enfant).

Développement des capacités de l'enfant : accès à des jeux et à des activités de groupe ou sportives.

Présentation et adaptation à la vie en société : adéquation de l'habillement à l'âge, au sexe, à la culture, à la religion ; hygiène personnelle ; adéquation du comportement de l'enfant dans divers milieux ; acceptation des conseils donnés par les adoptants.

Autonomie de l'enfant : capacité à s'habiller, à s'alimenter seul, à vivre en société et à gérer des problèmes de la vie courante.

2. Capacité des adoptants à répondre aux besoins de l'enfant :

Soins de base : satisfaction des besoins essentiels de l'enfant (nourriture, logement, hygiène, habillement, assistance médicale).

Sécurité de l'enfant : nonaccès à des objets dangereux (médicaments, appareils électriques, gaz, etc.) ; appréciation par les adoptants des risques encourus par l'enfant au domicile et à l'extérieur.

Comment les adoptants expriment-ils leur attachement à l'enfant ? Leur attitude lui permet-elle de se sentir entouré et chéri ?

3. Facteurs familiaux et entourage :

Antécédents familiaux : incidence des antécédents familiaux des adoptants sur la vie actuelle de l'enfant ; qui vit au foyer et quelle incidence cela a-t-il sur l'enfant ? ; modifications passées et présentes dans la composition de la famille ; valeurs et traditions familiales ; nature des rapports entre les adoptants et entre ceux-ci et les personnes qui leur sont apparentées, et incidence de ces rapports sur l'enfant.

Vie sociale de la famille : rapports avec les voisins et connaissances ; contacts de l'enfant avec des enfants de son âge et avec ses enseignants et éducateurs.

Conditions de logement et de vie : superficie totale et superficie habitable du logement ; à qui appartient-il ? ; équipement du logement ; état sanitaire et hygiénique (bon, satisfaisant, insatisfaisant) ; renseignements complémentaires sur les conditions de vie et la situation matérielle de la famille.

L'enfant a-t-il une chambre à lui ? un lit ? un espace de jeu ? un espace de travail ? des jouets ? des livres ? un emploi du temps et des horaires de repas fixes ?

Emploi : qui travaille dans la famille ? ; emploi ou chômage ? ; horaire de travail ; changements intervenus dans le travail et incidence de ces changements sur l'enfant.

Revenus : sont-ils suffisants ou non ? ; quelle incidence cela a-t-il sur l'enfant ? ; ce dernier dispose-t-il de tout le nécessaire (a-t-il suffisamment de vêtements, de chaussures, de literie, de jouets, de fournitures scolaires ?) ; paiement des activités spécialisées et de la scolarité.

Equipements collectifs accessibles dans la localité : établissements d'enseignement, activités culturelles, établissements de soins et dispensaires, etc.

Conclusions :

1. Indiquer ce qu'il est nécessaire d'assurer (pour chacune des trois rubriques : besoins de l'enfant, capacité des adoptants à répondre à ces besoins, facteurs familiaux et entourage) et ce que les adoptants doivent faire (ou changer) à cette fin.

2. La famille et l'enfant ont-ils besoin d'une aide supplémentaire et par qui sera-t-elle dispensée ?

Evaluation de la réussite de l'adoption : _____

Signature de l'auteur du rapport

Cachet

Observations :

1. Le présent rapport devra être établi dans le respect des règles de confidentialité.
2. En cas d'adoption d'un enfant de nationalité russe par des ressortissants étrangers, par des citoyens de la Fédération de Russie résidant en permanence hors de son territoire ou par des apatrides, le rapport doit être établi sur un formulaire de l'autorité compétente qui aura pris les engagements appropriés.